

AAUS-PR

Attestation d'Aptitude à l'Utilisation en Sécurité des Ponts Roulants

PUBLICS / PREREQUIS

Toute personne amenée à conduire un pont roulant.

Aptitude médicale requise

6 personnes maximum par session.

OBJECTIFS

Elinguer les charges et conduire un pont roulant cat.1 et/ou cat.2 pour des manœuvres simples et habituelles, dans le respect des consignes de sécurité

PÉGAGOGIE

Exposés et exercices pratiques

VALIDATION

Une AAUSPR est délivrée après réussite des évaluations théoriques et pratiques

DURÉE

Initiale : 3 journées, soit 21 heures de formation

Recyclage : 2 journées, soit 14 heures de formation

PERIODICITE

A renouveler tous les 5 ans.

CONDITIONS MATERIELLES

Attention : la formation pratique exige la disponibilité d'une aire d'exercice sécurisée, un pont roulant catégorie 1 ou 2

PROGRAMME

Théorie

- Connaissances générales, réglementation et textes de la Sécurité Sociale
- Principaux modes de commande et risques liés à leur utilisation
- Notions élémentaires de physique
- Les équipements de prise en charge et appareils de levage et leur mode d'utilisation
- Technologie des ponts roulants
- Option commande sans fil
- Conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident

Pratique

- Adéquation du pont roulant et des appareils de levage
- Vérification et opérations nécessaires lors de la prise et la fin de poste
- Manœuvres de positionnement
- Elingage de la charge
- Différents mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit visible
- Maîtrise du ballant
- Prise et dépose de charges en respectant les gestes de commandement et de communication
- Signalement à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

Evaluation des acquis théoriques et pratiques